

L'Info MEYSARDE

Septembre 2017



DES PROJETS POUR L'AVENIR

Une commission a été créée il y a quelques mois dans le but d'amener une réflexion sur les aménagements de la commune pour l'enfance et l'adolescence. Un premier projet est en étude pour la création d'une aire de jeux pour enfants de 4 à 12 ans près de la cabane sur la partie haute de l'éco-quartier. Si ce premier projet abouti nous rentrerons dans une phase d'étude afin de créer un espace sportif et ludique pour les nombreux jeunes adolescents que comptera Meys demain.

Nous pensons que même si la réalité économique nous contraint énormément avec un peu de débrouillardise et d'ingéniosité il nous faut aménager la commune afin d'établir des lieux de vies qui permettront à chacun de s'épanouir pleinement.

Nous vous tiendrons bien entendu au courant lors de nos prochaines publications de l'avancée de ces projets.

Pour la commission
Richard GRAEL

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Nous participerons au 2^e Festival Histoire et Musique initié par PHIAAC de Chazelles, à la salle Albert Maurice de St-Symphorien sur Coise les samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017, avec d'autres communes du secteur, pour présenter 3 panneaux d'exposition sur l'histoire de l'église de Meys. Nous proposerons aussi notre ouvrage tout récemment réédité sur l'histoire de l'église, des chapelles, des presbytères, des cimetières, des croix...

Nous présenterons également notre exposition le **dimanche 17 septembre de 14 à 17 h à l'église de Meys.**



Daniel BESSON

Dans ce numéro :

DES PROJETS POUR L'AVENIR	P 1
HISTOIRE ET PATRIMOINE	P 1
SOU DES ECOLES	P 2
BIBLIOTHEQUE	P 2
FETE DE LA BATTEUSE	P 3
SPORT POUR SENIOR	P 4
MESSAGE PREFECTURE	P 4
CCAS	P 4
DESHERBAGE	P 5
FNACA	P 5
RENTREE DES CLASSES	P 6
CATECHESE	P 6
RESTAURATION DE LA CHAPELLE	P 6
RECENSEMENT	P 6

Responsable de la publication :

Philippe GARNIER

*Commission communication :
Richard GRAEL, Catherine DE-
PIERRE, Jérémie CLOYE*

*Imprimé par nos soins Sur du
papier recyclé*

LES INFOS DU SOU DES ÉCOLES

Nous vous informons que l'assemblée générale du sou des écoles aura lieu le vendredi 15 septembre à 20h30 à la salle de la cantine.

Cette année la randonnée des Meysanges aura lieu le **Dimanche 5 novembre 2017**. Nous vous rappelons que tous les bénéfices de cette journée servent aux enfants de l'école publique, et nous espérons donc vous voir nombreux pour cette belle balade.

Les inscriptions débuteront **dès 8h à la salle polyvalente** où 3 circuits de randonnée avec ravitaillements vous seront proposés, de 8, 14 et 22 kms, et 1 circuit réservé exclusivement aux VTT.

L'inscription est toujours gratuite pour les moins de 4 ans, et réduite pour les 4 à 10 ans. Une boisson est également offerte au départ.

A l'arrivée, une soupe à l'oignon maison vous sera servie gracieusement à la salle, accompagnée d'un fromage et d'un fruit de pays.

Comme l'année dernière pensez à prendre vos Gobelets, sinon des verres réutilisables vous seront proposés à l'inscription au prix de 1€.



Appel aux parents afin de nous aider pour cette journée, des tableaux d'inscriptions vous seront transmis par l'école.

Nous remercions d'avance toutes celles et ceux qui prendront part à cette manifestation.

Le bureau du Sou des Ecoles

BIBLIOTHÈQUE

Depuis juin toutes les bibliothèques de la nouvelle Communauté de Communes « Monts du Lyonnais » travaillent en réseau pour offrir un choix beaucoup plus large de documents à tout le public de notre région.

La première étape est l'installation d'un nouveau logiciel commun, avec l'aide d'un coordinateur, Raphaël PIN qui nous accompagne pour paramétrer ce logiciel et inventorier nos collections.

Bientôt il y a aura un site internet ouvert à tous : vous pourrez **depuis chez vous** consulter et réserver **tout** ce qui est disponible dans les 24 bibliothèques du secteur !

Mais dès la rentrée, à partir du **samedi 2 septembre** la biblio-

thèque de Meys vous attend aux horaires habituels :

Lundi 16H 17H Mercredi 16H 17H30

Samedi 10H midi Dimanche 10H 11H

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite pour tous et permet d'emprunter entre 5 à 7 documents pour une période de 3 semaines, renouvelable sans aucun problème (sauf réservation par un autre lecteur).

Par ailleurs, avec Véronique GOUTTENOIRE-VILLEMAGNE nous proposons des activités :

De nombreuses animations pour les élèves de l'école

Des matinées « Bébé-lecteur » pour les tout petits

Et reprenez bien surtout la date du **LUNDI 23 OCTOBRE** après midi : une après-midi de jeux, contes, bricolage avec la présence du groupe couture de l'association Meys-Village.

Bonne rentrée à tous

L'équipe des bénévoles



43ÈME FÊTE DE LA BATTEUSE

DIMANCHE 27 AOÛT 2017/LUNDI 28 AOUT 2017

Ouverture à partir de 11 heures

Discours de bienvenue de Monsieur le Maire

Aubade par les Auvergnats de Meys

Principales activités :

- **Dès 12 h 00** : repas champêtre inspiré des traditionnels menus de la batteuse :

jambon cuit à l'ancienne/civet et gratin/fromage blanc ou fromage sec de nos fermes/pâté de la batteuse/fruit

- **à partir de 14 h 00** :

farandole d'ouverture (120 personnes costumées),

moisson à la main : faucille, faux – moisson à la lieuse, raquette, javeuse – avec chevaux, vieux tracteurs, battage avec une authentique batteuse entraînée par une locomobile à vapeur, exposition de matériel ancien, musiques et danses par le groupe folklorique « les Auvergnats de Meys », chanteurs de la batteuse et animations par les enfants, fabrication et cuisson du pain à l'ancienne et du pâté de la batteuse, fabrication de fromage blanc, de beurre à l'ancienne et de confitures, traite des vaches et dégustation de lait bourru, démonstration d'écrémeuse, petit marché fermier, ensemble de la fête commentée avec beaucoup d'anecdotes, participation de la Maison des Métiers de Saint-Symphorien-sur-Coise. Présentation et démonstration d'une authentique scie à grumes des années 1900

- **Pour les enfants** :

promenades en calèche,

pêche à la ligne,

promenade à dos d'âne,

maquillage

- **Pour tous** :

jeux divers

"DERNIERE MINUTE : 19H dimanche soir SPECTACLE GRATUIT "ALORS EL'DANCE"

Nota : - repas sous chapiteaux munis de « coupe vent »

- sécurité médicale assurée

- toilettes - parking gratuit

Le lundi soir :

bal musette animé par l'orchestre Gérard PRAT

repas campagnard avec jambon cuit de la batteuse

Feu d'artifices

Renseignements : Office du Tourisme de SAINT MARTIN EN HAUT au 04.78.48.64.32

Réservation possible pour le repas du dimanche midi servi à la place (menu à 25 €)



UNE PRATIQUE PHYSIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ DES SENIORS

Durant le dernier trimestre 2017, des séances d'activité physique adaptée (APA) vont se mettre en place sur la commune de Meys à destination des seniors.

Joanna JACOUD, diplômée d'un master en APA, animera des séances collectives (8-10 personnes maximum) où se lieent pratique physique et santé. En effet, lorsque l'on fait de l'APA, le contenu de chaque exercice est individualisé en fonction des résultats obtenus aux différents tests physiques. Chaque personne peut ensuite

travailler à son niveau sur l'équilibre, l'endurance, la force musculaire, la coordination, la dextérité... Ainsi, chaque senior peut pratiquer une activité physique adaptée à ses capacités, à ses besoins et à ses envies !

Tenez vous prêts, des nouvelles arriveront prochainement !



MESSAGE DE LA PREFECTURE: ATTENTION AUX MOUSTIQUES

Les propriétaires publics et privés, locataires ou occupants à quel que titre que ce soit sont tenus de prendre toutes les mesures pour supprimer les gîtes larvaires de moustiques.

CCAS

Le traditionnel repas des Anciens organisé par le CCAS aura lieu **le samedi 14 octobre 2017** à la salle polyvalente à partir de 12 heures. Ce repas s'adresse aux personnes de la commune âgées de 70 ans et plus, les conjoints peuvent les accompagner. Le service du repas et l'animation sont assurés par les membres du CCAS..

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous avez un problème pour vous déplacer ce jour-là, nous viendrons vous chercher.

Petit rappel : Comme indiqué dans le bulletin municipal de décembre 2016, nous conservons l'âge des bénéficiaires à 70 ans et maintenons **le repas en priorité**, moment de partage, festif, convivial et de rencontres, les colis gourmands seront réservés aux personnes ne pouvant pas venir au repas.

Nous vous attendons nombreux.

Anne-Marie VENET

DESHERBAGE

Les beaux jours reviennent... et avec eux les travaux de désherbage. Chaque année, les agents communaux passent du temps à chasser les « mauvaises herbes » pour rendre notre commune agréable.

Autrefois, l'utilisation d'herbicides pour ce travail leur permettait un résultat rapide et plutôt satisfaisant.

Mais depuis plusieurs années (*réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en 2010, puis signature de la charte régionale "zéro pesticide" en 2013*), la mairie, soucieuse d'une meilleure prise en compte de la santé publique et du respect de l'environnement et des rivières, a mis en place

une manière alternative d'entretenir ses espaces sans ces produits.

De plus, depuis le 1er janvier 2017, la réglementation s'est durcie pour les communes et leur interdit d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries et des promenades.

Ainsi, les employés communaux utilisent de nouvelles méthodes de désherbage. Par exemple, pour le désherbage des trottoirs, ils utilisent un racloir à main et un brûleur thermique. Ou encore, pour l'entretien du cimetière, ils se servent de la binette (piochon), et pour

l'entretien du stade de la Madone, ils se servent d'une herse attelée au tracteur.

Toutefois, malgré le soin que les agents apportent à l'entretien des espaces, il se peut que quelques herbes colonisent les trottoirs, les places ou le cimetière. La présence de végétation spontanée dans notre commune est le signe d'une gestion plus respectueuse de l'environnement et de la santé des habitants.

Le Maire
Philippe GARNIER

FNACA

Comité FNACA Meys-Grézieu

L'assemblée générale du comité FNACA Meys Grézieu se tiendra le **samedi 30 septembre 2017 à 11 h à Meys**

Au programme
cartes 2018
bilan de l'année
Questions diverses

Vers 12 h 30 à l'issue de la réunion nous nous retrouverons avec nos épouses au restaurant (les moissons)



Bernard VENET

RENTRÉE DES CLASSES

Quelques changements dans l'équipe pédagogique en cette rentrée de septembre 2017 : nous accueillons Olivia CHARY qui aura en charge la classe de PS-MS le lundi en complément de Stéphanie CROZIER, et celle de CE1-CE2 le mardi (décharge de direction) en complément de Pascal SEON ; Valérie COLOMBIER (lundi et mardi) arrive pour compléter le mi-temps de Stéphanie GOY sur la classe de GS-CP.

Enfin Christine KEDZIA prend son poste dans la classe de CM1-CM2. Ghyslaine RABANY, ATSEM en PS-MS, assure aussi la garderie le matin et le soir. Ophélie PATTIER, ATSEM en GS-CP, s'occupe également de la partie ménage. Cynthia VERISSEL continue son apprentissage en alternance.

L'effectif de l'école est de 102 élèves.

En ce début d'année, dans

le cadre de l'opération « 10 000 coins nature dans les écoles » co-financé par la municipalité et le Ministère de l'environnement, les élèves travailleront autour d'animations concernant le jardinage, la sensibilisation à la vie du sol, l'initiation à la biodiversité, la confection d'un hôtel à insectes...

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous et particulièrement aux élèves de petite section qui effectuent leurs premiers pas à l'école !

Le directeur, Pascal SEON

CATÉCHÈSE

Vous souhaitez que votre enfant découvre Jésus, sa vie, son amour pour les hommes ou tout simplement ce que croient les chrétiens ? Alors nous vous accueillons avec joie !

Comment ça fonctionne ?

- > En séance hebdomadaire ou tous les 15 jours selon la disponibilité des parents ou des bénévoles qui animent.
- > Pour chaque niveau (CE1, CE2, CM1 ET CM2), des temps forts seront proposés durant l'année.

Quelle cotisation ?

Une cotisation globale de 32€. L'aspect financier ne doit pas être un barrage à l'inscription de votre enfant. N'hésitez pas à m'en parler.

Inscription pour Meys

Inscription: Mme Simone VERISSEL prendra les inscriptions à la cure de Meys le **24 septembre de 11h à 11h45**. Tel: **04-74-26-61-35**

Elisabeth GROS

Responsable de la catéchèse de la paroisse

Tel: 04-78-48-61-20-(paroisse)

Tel perso: 04-78-44-47-16

RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA MADONE

L'équipe " Relais " de Meys et la paroisse Sainte-Thérèse-des-Hauts-du-Lyonnais vont proposer **une souscription** pour permettre la restauration de la chapelle du haut (chapelle de la Madone), patrimoine de notre village.

Les informations précises vous seront communiquées dans les boîtes aux lettres la 1^{ère} quinzaine de septembre.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu en 2018 (janvier-février). Cette opération, qui a lieu tous les 5 ans, est primordiale pour la commune. De son résultat dépendent les subventions versées par l'état. Ces subventions servent au budget "fonctionnement" de la commune, en complément du produit des impôts locaux. Il sera donc très important de répondre correctement aux questionnaires distribués par les agents recenseurs. Vous trouverez plus d'information dans le bulletin annuel de décembre.

Le Maire
Philippe GARNIER